

Le Président

Paris, le 22 avril 2021

Monsieur Eric Trappier
Président de l'UIMM
56 avenue de Wagram
75017 Paris

Monsieur le Président,

A situation exceptionnelle, initiative innovante !

La CFE-CGC appelle à une solidarité nationale et invite tous les employeurs de toutes les branches, particulièrement ceux de la branche Métallurgie qui, avec une couverture territoriale dense, représente à elle seule près de la moitié des effectifs de toute l'industrie, à se mobiliser pour garantir l'avenir des jeunes et l'efficacité de la formation.

Dans les jours qui viennent, elle leur demande un effort supplémentaire, pour relancer le processus d'accueil des stagiaires et ainsi aider à la réussite de cette année scolaire. Il en va de l'intérêt de toute la nation de fournir cet effort de solidarité envers les jeunes qui seront les forces vives de demain.

Ces stages, nécessaires en cours de cycle dans la plupart des disciplines, sont pour les jeunes, un grand sujet d'angoisse en cette fin d'année scolaire qui approche.

Déjà malmenés par des cycles d'études perturbés, les confinements à répétition, les problèmes "logistiques" (logement, nourriture, petits jobs leur permettant de financer leurs études...), les incertitudes pour les concours et examens à venir, nombreux sont ceux qui se voient dans l'impossibilité de trouver leurs stages, nécessaires à la poursuite de leurs études ou l'obtention du diplôme.



METALLURGIE

La crise sanitaire depuis mars 2020 a déjà trop fragilisé les fondations du monde social, économique familial et éducatif.

L'Education nationale et tous les organismes de formation des jeunes sont fortement perturbés dans le déroulement des cours et des examens. Si de nombreux enfants décrochent dans tous les cycles scolaires - primaire, collège et lycée -, de nombreux étudiants post-Bac dans tous les cycles supérieurs sont également en grande difficulté.

Ré-industrialiser ou ré-internaliser les activités et restaurer la souveraineté n'ont de sens que si la main d'œuvre qualifiée est disponible et bien formée.

Pour toutes ces raisons, la CFE-CGC exhorte les employeurs à ouvrir leurs entreprises ou à adapter leur processus interne pour faire face à la situation, même si le renforcement du télétravail et le flou sur la reprise n'engagent pas forcément à cette « entreprise ».

Convaincu que vous saurez porter à nos côtés cet effort, qui nous l'espérons sera suivi par l'ensemble des acteurs industriels, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes meilleures salutations.

Gabriel Artero

Président